



Confédération Mondiale des Anciens et Anciennes Elèves des Filles de Marie Auxiliatrice
Via Grégoire VII, 133 int.4/sc. B - 00165 Rome
Tel.06/63.56.92 - Fax 06/39.37.51.31 - www.exallievfma.org

CINQUIÈME ASSEMBLÉE CONFÉDÉRALE ORDINAIRE
« Témoins de la joie dans les périphéries du monde »

Rome, 24 août 2014
Prot. P. 639

Aux Déléguées, Président(e)s et
Conseillers/Conseillères des Fédérations du Monde
Aux Provinciales du Monde
Et p.c.
Aux Membres de la Consulte de l'Institut des FMA :
A la Supérieure Générale
A la Conseillère Générale pour la Famille Salésienne
A la Déléguée Confédérale
Aux Conseillères Provinciales pour la Famille Salésienne

Objet : **Critères pour l'envoi des noms des candidat(e)s**
Formulaire du procès-verbal pour la réunion du Conseil de Fédération qui doit choisir
les noms des candidat(e)s au Conseil Confédéral (Annexe 1)
Fiche personnelle pour le/la candidat(e) (Annexe 2)

Très chers et très chères,

Nous vous envoyons le matériel relatif à la présentation des candidat(e)s pour le Conseil Confédéral de l'Association qui sera élu lors de la Vème Assemblée Confédérale Ordinaire qui, comme vous le savez, se tiendra à Mornèse. Nous sommes certain(e)s que votre choix sera accompagné par la prière à Marie Auxiliatrice à laquelle nous confions notre Association et qu'il fera l'objet d'un discernement partagé.

Le Conseil de Fédération est responsable de la proposition des candidat(e)s qui dirigeront la Confédération pendant les six prochaines années et qui sauront apporter une nouvelle énergie vitale au travail du Conseil Confédéral pour le futur et le bien de l'Association.

À la lumière de l'expérience acquise, le Conseil Confédéral et l'Institut des FMA ont recherché les critères qui devraient caractériser les personnes à proposer. Nous vous les présentons comme orientations pour qu'elles éclairent les choix que vous ferez dans un dialogue partagé et serein.

Profil du/de la candidat/e au Conseil Confédéral :

- Avoir un sens d'appartenance très fort à l'Association et une expérience d'au moins 4 années de vie associative continue et constante au niveau de la Fédération ou de l'Union.
- Être des témoins crédibles et cohérents avec les valeurs et les principes de la spiritualité salésienne.
- Avoir des contacts harmonieux avec l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice qui promeut et soutient l'Association, unique groupe de la Famille Salésienne à faire directement référence à l'Institut.
- Posséder une bonne disposition relationnelle qui facilite les rapports interpersonnels, en créant un climat de communion et de collaboration pour le bien commun.
- Avoir du temps disponible pour le service et les déplacements fréquents pour l'animation de l'Association.
- Avoir plus de 30 ans.
- Avoir l'appui et le soutien de sa propre famille pour se porter candidat/e.

- Posséder quelques compétences (administratives, informatiques, etc)
- Connaître une langue étrangère.
- Avoir la capacité de leadership.

Formulaire du procès-verbal pour la réunion du Conseil de Fédération

Nous vous envoyons le formulaire du procès-verbal qui devra être rédigé par le Conseil de Fédération pour communiquer le choix des candidat(e)s au Conseil Confédéral (Annexe 1). Ce formulaire devra aussi être rédigé par les Fédérations qui ne désirent pas présenter de candidat(e).

Fiche personnelle pour le/la candidat/e

Nous vous envoyons (annexe 2) la fiche personnelle pour le/la candidat/e qui devra être rédigée et signée.

Cette documentation doit être envoyée selon deux modalités :



Courrier électronique : exalliefma@yahoo.it



Par courrier ordinaire à : **Confédération Mondiale des Anciens et Anciennes Elèves des FMA**
via Grégorio VII, 133 int.4 sc. B – I- 00165 Rome RM

POUR LE 13 AVRIL 2015 AU PLUS TARD

NOTA BENE :

- Chaque Fédération ne peut envoyer qu'une seule candidature.
- La candidature doit être présentée par la Fédération d'appartenance.
- Il n'est pas obligatoire pour les Fédérations de présenter une candidature.
- Le Procès-verbal du Conseil de Fédération avec le choix du/de la Candidat/e doit être signé par tout le Conseil, par le/la Président/e, par la Déléguée et la Provinciale (ou par la Conseillère Provinciale pour la Famille Salésienne).
- La fiche doit être accompagnée du procès-verbal du Conseil de Fédération. Les noms qui arriveront après cette date ne pourront pas être pris en considération.
- Nous vous rappelons qu'ont droit de présenter une candidature seulement les Fédérations qui sont inscrites dans le Livre des Associé(e)s de la Confédération et qui sont en règle de versement de la cotisation associative.

Je suis certaine que vous vous ferez guider par le Saint-Esprit et qu'avec responsabilité, vous saurez faire le meilleur choix dans l'intérêt de l'Association. Confions-nous avec confiance à Marie Auxiliatrice qui ne manquera pas de nous être toujours proche, à chaque instant de notre vie.

Très chers et très chères, comme vous le savez, le 22 septembre prochain, commencera à Rome, le Chapitre général XXIII « *Être aujourd'hui, avec les jeunes, une maison qui évangélise* », je vous exhorte à nous unir, dans la prière, en soutien à nos Filles de Marie Auxiliatrice en ce temps aussi significatif pour l'Institut.

Au nom de Sr. Maritza et du Conseil Confédéral, je vous salue avec une affection sincère et je vous porte dans la prière.

Paola Staiano
Présidente Confédérale